

1742

Guerre de 7 ans ou de succession d'Autriche

A l'occasion des armées étrangères qui menaçaient Bâle et Genève, on fit en Suisse des levées de troupes. Gruyères prit des mesures de précaution. Nous lisons dans le procès-verbal du 14 octobre :

Pour faire la garde du château, près du signal d'alarme, après que ceux d'Epagny auront fait leur tour, le gouverneur demandera en ville, dans chaque maison où il y a un homme portant arme et en état de servir. Après Gruyères viendront les villages d'Enney, de Villas-sous-Mont et de Neirivue.

Il n'est point ici question d'Estavannens, pour la raison sans doute qu'Estavannens avait son propre signal à garder, signal situé sur la gîte des Rés et qui subsistait encore vers les années 1840. (Il devait probablement s'agir d'un sémaphore).

(Notice historique de Gruyère par J.H. Thorin, page 52 - Musée gruérien)

1787

Fin du service mercenaire étranger

Depuis 1787, 16 soldats de l'Intyamon sont incorporés dans l'une des 16 compagnies que le canton de Fribourg lève pour la France.

Quand le régiment est licencié, après le massacre de la garde suisse à Paris, le 10 août 1792 (385 survivants, 60 soldats fribourgeois tués, dont une quinzaine de gruériens), 4 hommes avaient déjà été libérés, 3 avaient déserté, 2 se sont engagés dans l'armée française, 6 sont rentrés au pays et un est resté hospitalisé à Valenciennes.

(Jean Steinauer "La Gruyère dans le miroir de son patrimoine - Tome 3 - pages 48-50).

D'après ce document, 7 soldats sont issus d'Estavannens :

Jacques Joseph Villet, f. Alexis

Joseph Singy, fils de Joseph

Jean Sudan, fils de Jean

Hyacinthe François Xavier Sudan-Chevalley, fils de Bartholomé

° en 1767 Estavannens - + en 1795 St-Petersbourg (d'un coup de sang !!!)

Claude Jaquet, fils de Jean François Joseph ° le 19.12.1768 à Estavannens - + le 20.04.1842 à Estavannens

Jean François Joseph Sudan-Ymo, fils de Jean Jacques ° en 1765 - + en 1841 à Estavannens

Jean-Baptiste Sudan-Ymo, fils de Jean Jacques ° le 28.01.1774 à Estavannens + le ? à ?

(notez que les deux derniers cités sont frères)

2 mars 1798 : invasion de la Suisse par l'armée française. Le général Brune occupe le canton de Fribourg

Extraits de la Notice historique sur Grandvillard, par J.-H. Thorin, membre de la société d'Histoire de la Suisse romande (copie remise gracieusement au webmestre par Guy Borcard, de Grandvillard).

Avec la révolution française, des temps nouveaux, des jours d'orage allaient se déverser sur la Suisse. Les vieux gouvernements des villes et de l'aristocratie tremblaient sur leurs bases. Leur voix se perdait dans la tourmente et leur chute était prochaine et sans remède.

Au milieu de l'anarchie et des alarmes qui suivirent l'entrée des français en Suisse, les communes de notre vallée, au-dessus de Gruyères, nommèrent des délégués qui se constituèrent en comité central, dont le siège fut d'abord fixé à Grandvillard. Le comité était composé de :

- Jean-Joseph Caille et Casimir Sudan, pour Estavannens

- Barthélemy Borcard et Baudevin, curial, pour Grandvillard

- Fracheboud, métral et Fragnière, pour Lessoc
- Jean-Joseph Comba, curial, et Benoît Moret, pour Montbovon
- Beaud, métral, et Jean-Joseph Grand, pour Albeuve
- Jacques Geinoz et Bruno Castella, pour Neirivue
- Charles Thorin et François Ecoffey, pour Villars-sous-Mont
- N. Francey, pour Enney

[Barthélemy Borcard](#) fut nommé président du comité. Il prit pour secrétaire son compatriote, le curial Baudevin.

Il fut statué que les communes de la Haute-Gruyère formeraient un tout, agissant de concert dans le but de sauvegarder leurs intérêts généraux et particuliers et de veiller à leur sûreté commune; qu'on ferait la garde dans chaque village, en mettant des piquets plus forts aux points avancés, [Estavannens](#), Enney, à la Tine surtout, où l'on venait d'apprendre l'arrivée d'un détachement bernois avec de l'artillerie.

Charles Thorin, de Villars-sous-Mont, eut la surintendance du militaire.. On nomma [Joseph Caille](#), [d'Estavannens](#), Simon Petite, Claude Pythoud, d'Albeuve et Nicolas Currat, de Grandvillard comme capitaines d'infanterie.; [Jaquet](#), comme capitaine des chasseurs; [Alexandre Borcard](#), François Ecoffey, Claude Gremion, Laurent Robadey, Antoine-Joseph Comba, lieutenants; Philippe Thorin, Antoine Pythoud et Benoît Bussey, sous-lieutenants.

La garde se fit régulièrement dans chaque localité. Chaque soir 150 hommes montaient à Montbovon pour garder le poste important de la Tine.

Bientôt, les affaires prirent de l'extension. Il fallut correspondre de divers côtés, avec le comité de Bulle surtout, qui cherchait à dominer, et dont on voulait rester libre et indépendant.

Ceux de Bulle ayant envoyé un officier supérieur, Jacques Dupaquier, inspecter le poste de la Tine, on leur envoya le lieutenant [Alexandre Borcard](#), de [Grandvillard](#), pour inspecter le poste de Russille, sur la route de Bry, du côté de Fribourg.

Comme signe d'autorité, le comité de Grandvillard se donna le luxe d'un sceau à usage particulier, gravé d'abord sur plomb, portant trois sapins dans une tine. 1).

Après la proclamation de la République helvétique, une et indivisible (Acte de Médiation de 1803, par Napoléon Bonaparte), la troupe mise sur pied par le comité de Grandvillard franchit la Tine et alla planter l'arbre de la liberté à Cuves. Après ce brillant exploit, elle fut licenciée.

Le comité de la Haute-Gruyère continua de fonctionner jusqu'à l'installation des nouvelles autorités. Il y eut un dîner de corps à Grandvillard, où l'on festoya comme entre braves gens qui croient avoir sauvé la patrie. De là, le comité se transporta à Albeuve, puis à Villars-sous-Mont, où il termina sa carrière.

1) L'emblème choisi pour le sceau (les trois sapins dans une tine) représentait sans doute le passage de la Tine : ces thermopyles fribourgeoises défendues alors héroïquement par un poste de 150 hommes montant et descendant tous les soirs, contre un ennemi qui ne fit jamais mine de les franchir.

NB:

[Barthélemy Borcard](#) est le premier de la lignée des "Borcard" à s'établir à Grandvillard. Il fut nommé bourgeois en construisant la porte de l'église (l'ancienne, bien sûr). Cette porte est présentée au Musée Gruérien de Bulle.

Généalogie :

[Barthélemy \(1748-1835\)](#), puis [Alexandre \(1773-1861\)](#), puis [Nicolas \(1821-?\)](#), puis [Alfred \(1860-1945\)](#), puis [Constant \(1905-2001\)](#) et enfin [Guy Borcard\(1945\)](#).

1832 : Estavannens (dictionnaire historique du canton de Fribourg) (par F. Kuenlin)

Estavanans, village paroissial agréablement situé sur la rive droite de la Sarine, décanat et préfecture de Gruyères, contenant 116 poses de prés, 56 poses de champs, 136 de bois, 577 pâquiers de pâturages, 200 habitants, moitié hommes, moitié femmes et 142 bâtiments assurés pour 68'850 francs.

Le village est partagé en Estavanens-d'amont et d'avos (dessus et dessous). Le premier contient l'église (Ste Marie-Magdelaine) à 505 pieds au-dessus de Fribourg et à 2460 pieds au-dessus de la mer, dont le gouvernement a la colature, et 20 maisons. Le second a 30 maisons, donc 50 maisons en tout, et de plus 25 granges et 60 chalets qui sont disséminés dans toute l'étendue de la paroisse. On trouve dans cet endroit une pinte.

Pierre, comte de Gruyère et Perrette de Prangiés échangent quelques cens à Estavanens, en 1334. En 1388, les habitants furent délivrés de la mainmorte ¹). En 1445, Rolet, dit Estoffier, d'Estavanens, reconnaît en faveur de Jacques de Cleri, de Gruyère, sous le sceau du comte Antoine. En 1489, Louis, comte de Gruyère échange quelques poses de terre avec Nicod et Johanetus Sudan, Estavanens. Ce comte avait participé à la bataille de Morat. En 1555, après le départ du comte Michel, il est question de la porterie d'Estavanens, à quelle occasion Georges de Corbières, châtelain de Gruyères fut clamé.

En 1570, on donna ordre à ceux d'Estavanens de rendre leurs chemins praticables pour les chevaux et les piétons, afin qu'il n'arrive pas d'accidents.

En 1555, le curé de Broc faisait desservir la chapelle de St-Marie-Magdelaine par un vicaire ; mais celui-ci trouvant son revenu trop modique, voulu la quitter. Le prieur fut astreint à lui laisser parvenir le tiers des offrandes des baptêmes et la jouissance d'un pré légué à la cure. En 1577, Estavanens fut érigé en paroisse, mais le curé est obligé de payer annuellement 20 louis au prieur. En 1581, ceux de Grandvillars devant au prêtre d'Estavanens un cens annuel de 30 louis. Ils furent, ensuite d'une sentence du vicaire-général, condamnés à les lui acquitter et de choisir à cet effet un délégué pour en faire la collecte.

En 1589, il fut permis à la commune d'acheter le moulin de l'endroit, à condition qu'elle vendrait (*vendisse aujourd'hui*) des communs pour le montant du prix d'acquit. Le pont, appelé « tremblant », était en 1592, comme de tout temps auparavant, à la charge de la commune. (*Il doit certainement s'agir du « Pont-qui-branle ».*)

En 1667, le Petit-Conseil de Fribourg nomma Dom Jean Villiet, curé de la paroisse.

Mainmorte : droit dont jouissait le seigneur de s'emparer des biens de son serf, à sa mort sans descendance.

La garnison fribourgeoise du Fort de Barraux (près de Grenoble) par le comte Yves du Parc

(page 33) Pendant cette période, les protocoles de Me Dumollard nous signalent différents mariages dans la campagne de Barraux, dont plusieurs célébrités au Gayet (maison forte à la sortie du village de Barraux : Jean de Singy, fils de Pierre, « de la paroisse de Thavanens au baillage de Gruyère » (Estavanens), épouse Pierrette Rat, le 31 octobre 1639. Il est soldat dans l'une des compagnies du baron Gabriel-Joseph de Reynold, colonel servant le roi Louis XIV, ainsi que son père et son frère Louis.

Cette compagnie était composée d'un capitaine, d'un lieutenant, de deux sergents, de deux caporaux, de deux ansessades et de trente-neuf fusiliers. Ils portaient comme uniforme, l'habit rouge à doublure et des parements bleus, culottes et bas bleus et se coiffaient du chapeau tricolore de feutre noir, bordé d'un galon d'argent.

Dans cet ouvrage historique, on y trouve également Jean de Singy, « de Tavanens, au baillage de Gruyère, habitant despuys longues années au Fort de Barraux »

(Document remis par Guy Borcard)